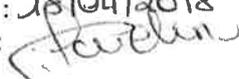


	INSTALLATION ET SURVEILLANCE D'UNE OXYGENOTHERAPIE	PRT.SOIN.25
		Version : 2
		Pages : 1 sur 3
		Mise en application : 18/04/2018
Rédacteur : C. GILARDINO Fonction : Cadre de santé Date : 18/04/2018 Visa : 	Vérificateur : N. POLETTI Fonction : IDE Hygiéniste Date : 18/04/2018 Visa : 	Approbateur : L. FARGIER Fonction : Directrice des Soins Infirmiers Date : 18/04/2018 Visa : 

I. Objet

Ce protocole décrit les modalités d'installation et de surveillance d'une oxygénothérapie afin de permettre à la personne soignée à domicile de conserver un réel confort de vie et d'oxygéner les cellules et les tissus de l'organisme des patients.

II. Domaine d'application

Ce protocole s'applique lors de l'installation et de la surveillance d'un traitement d'oxygénothérapie, acte infirmier sur prescription médicale.

III. Références réglementaires et normatives

- Décret d'actes et d'exercice infirmier N°2004-802 du 29 juillet 2004, relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code.

IV. Responsabilités

Ce protocole est sous la responsabilité des IDE. Ce soin peut être pratiqué par délégation par les aides-soignants.

V. Déroulement du protocole

5.1. Matériel

- Lunette nasale ou masque à oxygène ou sonde (personne trachéotomisée) selon le choix de la personne soignée
- Oxygène en obus gazeux
- Oxygène liquide : trois capacités de bouteilles
 - ❖ 3m³ ou 3000 l
 - ❖ 1m³ ou 1000 l
 - ❖ 0.4m³ ou 400 l
- Extracteur
- Barboteur selon prescription (l'humidification n'est pas nécessaire si débit < 3L/min)
- Eau faiblement minéralisée
- Tuyaux de longueur adaptée pour raccorder les appareils
- Solution Hydroalcoolique



5.2. Recommandations

Ne pas placer l'oxygène à côté d'une source de chaleur.

Ne pas fumer.

Ne pas utiliser de corps gras.

Nettoyer le filtre à air 1 fois par semaine : le laver à l'eau claire et le faire sécher avant de le remettre en place.

Laver le barboteur tous les jours.

Changer les lunettes ou le masque au moins 1 fois par semaine.

Changer les tuyaux selon les indications du fournisseur.

5.3. Méthode

Appliquer le protocole « Conduite à tenir lors de tout soin à domicile »

Obus d'Oxygène

- Friction avec solution Hydroalcoolique
- Enlever la capsule qui obstrue le pas de vis de l'obus et la jeter (pour marquer la différence entre la bouteille pleine ou vide).
- Visser le manodétenteur sur le pas de vis à l'aide de la bague blanche.
- Serrer à la main sans forcer.
- Brancher le tuyau d'oxygène sur la buse de sortie d'oxygène ou à la sortie du barboteur.
- Ouvrir doucement la bouteille, la pression de l'oxygène se situe entre 100 et 200 bars, vérifier sur le manomètre.
- Raccorder la lunette ou le masque au tuyau d'oxygène.
- Ouvrir le débit litre et le régler en fonction de la prescription médicale.
- Vérifier que les tuyaux ne sont ni coudés, ni en mauvais état (au besoin, tremper les extrémités de la lunette dans un verre d'eau, l'effet bulle indiquera que l'oxygène arrive bien).
- Mettre en place le masque ou les lunettes.
- Friction avec solution Hydroalcoolique

Concentrateur

- Friction avec solution Hydroalcoolique
- Brancher l'appareil sur une prise électrique dans une pièce aérée et non humide (éviter la salle de bains).
- Laisser les filtres d'air dégagés.
- Régler le débit d'oxygène à l'aide du manomètre.
- Remplir le barboteur jusqu'au niveau indiqué (rappel : l'humidification n'est pas nécessaire pour un débit < 3L/min).
- Mettre l'appareil en route 10 mn avant de brancher la personne soignée.
- Relier le barboteur au tuyau d'oxygène et adapter les lunettes ou le masque à l'autre extrémité.
- Mettre en place le masque ou les lunettes.
- Friction avec solution Hydroalcoolique



5.4. Evaluation – Transmissions :

Sur le dossier de soins

- Noter l'état général de la personne soignée
- Noter le ressenti de la personne soignée et l'efficacité, la tolérance à l'activité
- Coloration de la peau de la personne soignée
- Pouls et fréquence respiratoire
- Dyspnée, tolérance à l'activité

Transmission téléphonique :

Transmettre toute anomalie ou changement dans l'état de la personne soignée à domicile.

Contactez le médecin traitant si nécessaire

VI. Annexes :

Sans objet

